
Association des Personnels Sportifs des Administrations du Département de la Seine Saint Denis

Déclarée APSAD 93 sous le n° 71319 | Agrément Jeunesse et Sport n°93969
liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse.
Convention collective code NAF 8551 Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 18 JUIN 2013

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes année 2011 et 2012
- Election des membres du conseil d'administration
- Election du bureau
- Election du Président

Association des Personnels Sportifs des Administrations du Département de la Seine Saint Denis

Déclarée APSAD 93 sous le n° 71319 | Agrément Jeunesse et Sport n°93969
liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse.
Convention collective code NAF 8551 Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs

→ OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

L'année 2012 est notre troisième année de mandat après notre élection du 17 décembre 2009 et cette année fut celle de l'aboutissement de tous nos gros projets dont la remise à niveau de tous les dossiers administratifs notamment l'aspect trésorerie avec des procédures plus simples et plus claires pour l'ensemble des responsables de section ainsi que pour le bureau.

Bien sur, certains points plus précis restent à mettre en place comme un suivi plus aisé de leur subvention, chose à l'étude avec pour l'année 2013, un fichier de suivi de leur trésorerie. Un gros projet a pu voir le jour, et avouons que celui fut de longue haleine, c'est l'obtention de l'ancien restaurant administratif de la cité administrative n°2. Grâce à un travail en lien étroit avec le Bureau d'Action Sociale du PPRS, nous avons pu emménager et aménager les salles que nous avons au bâtiment E, libérant ainsi à l'administration départementale les différentes salles peu adaptées à nos pratiques du bâtiment K.

Avec cette nouvelle salle, le bureau de l'APSAD 93 a pu créer et redistribuer des créneaux horaires aux sections désireuses toujours dans l'optique d'optimiser leur activité et de répondre aux demandes des agents du Conseil Général.

Notons que les sections Mise en Forme et Savate, Boxe française ont œuvrées ensemble pour avoir un outil digne de leur exigence avec un souci d'accueil sécurisant et attractif pour leurs adhérents.

Bien sur, un point sera fait avec les responsables et animateurs de ces sections afin d'évaluer cette nouvelle pratique dans un local accueillant. Pour 2013, l'association doit encore aménager cette salle avec du matériel plus moderne, remplaçant celui qui devient obsolète.

Depuis, l'ensemble des activités sportives se pratiquant en salle est réuni au bâtiment E de la cité administrative n°2. Nous avons encore des créneaux au chalet du club dans le parc de la Bergère.

Le rôle de l'animation a eu comme les années précédentes une part importante au cours de l'année 2012. Chaque responsable devait se sentir investi d'un rôle important auprès de chaque adhérent formant sa section, celui-ci a été performant grâce à des responsables qui ont pris à bras le corps leur rôle. On ne peut que les féliciter. Certains responsables nous ont demandés des formations sur l'animation, chose, bien sur, qui a été acceptée et motivée par le bureau de l'association.

Une part importante de notre bonne pratique dans nos sections est un investissement incessant de chaque responsable – bénévole, rappelons le – pour toujours amener un plus dans sa discipline, toujours permettre à chaque adhérent de pratiquer son sport dans de meilleures conditions, tout en tenant en compte que nous ne sommes pas dans une structure étudiée pour le sport.

Association des Personnels Sportifs des Administrations du Département de la Seine Saint Denis

Déclarée APSAD 93 sous le n° 71319 | Agrément Jeunesse et Sport n°93969
liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse.
Convention collective code NAF 8551 Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs

→ LES FINANCES

Présentation faite par Annie-Claire GONZENBACH, trésorière de l'association, des comptes 2011 et 2012. Un rappel est fait sur le fait que l'association possède un cabinet d'expert comptable qui atteste nos comptes et que ceux-ci sont contrôlés par la DBFCP, direction financière du Conseil général.

RECETTES

	Subventions du CG 93	Cotisations & Participations
Année 2010	74 334 €	57 950 €
Année 2011	79 190 €	43 612 €
Année 2012	79 188 €	37 740 €

ACTIVITES GLOBALES

	2010	2011	2012
Subventions	74 334 €	79 190 €	79 188 €
Cotisations et participations	57 950 €	43 612 €	37 740 €
Recettes totales	132 284 €	122 802 €	116 958 €

La baisse des cotisations pour 2011 s'explique par les cotisations concernant 2012 (janvier à septembre). Pour 2012, les recettes sont composées de 68 % de la subvention du CG 93 et 32 % des cotisations et participations

COTISATIONS ET PARTICIPATIONS

En 2012, une distinction entre les recettes des adhérents (Cotisations et participations)

- Cotisations : 13 203 €
- Participations : 24 537 €

A ce jour, les sections gèrent en année civile pour la plupart, ceci est du par notre gestion de notre association. Le montant est calculé au plus près des activités proposés, permettant ainsi aux agents quelque soit leur catégorie, d'accéder à l'ensemble des sections conformément à notre convention d'objectif nous liant avec le Département de la Seine-Saint-Denis. Toutes les cotisations ont été revues (ayant-droit, ouvrant-droit, autres administrations et extérieur).

Association des Personnels Sportifs des Administrations du Département de la Seine Saint Denis

Déclarée APSAD 93 sous le n° 71319 | Agrément Jeunesse et Sport n°93969
liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse.
Convention collective code NAF 8551 Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

- 2010 : toutes sections 78 890 €
- 2011 : toutes sections 113 107 € - L'augmentation des charges de fonctionnement provient de l'acquisition d'équipements par les différentes sections
- 2012 : toutes sections 101 529 €

CHARGES DU PERSONNEL

	2010	2011	2012
Salaire brut	25 132 €	28 216 €	33 725 €
Charges sociales	5 212 €	8 396 €	6 904 €
Autres charges		588 €	706 €
Total des charges	30 344 €	37 200 €	41 336 €
Taux des charges	20.74 %	29.74 %	20.47 %

L'augmentation des charges sociales provient de régularisation d'exercices antérieurs pour 2404 € et de la baisse des réductions Fillon pour les salariés à temps partiel pour 2011

SYNTHESE

	2010	2011	2012
Recettes	132 284 €	122 802 €	116 958 €
Impôts et taxes (formation continue et taxe apprentissage)			1956 €
Charges de fonctionnement	78 890 €	113 107 €	101 529 €
Charges de personnel	30 344 €	37 200 €	41 336 €
Résultat courant	19 669 €	29 013 €	4 168 €
Fonds associatifs	33 825 €	52 865 €	20 196 €
Résultat exercice	18 940 €	- 30 033 €	- 2 536 €
Situation nette	52 865 €	22 732 €	17 660 €

SOLDE DE TRESORERIE

- Solde au 31/12/2010 : 55 353 €
- Solde au 31/12/2011 : 39 081 €
- Solde au 31/12/2012 : 27 573 €

Association des Personnels Sportifs des Administrations du Département de la Seine Saint Denis

Déclarée APSAD 93 sous le n° 71319 | Agrément Jeunesse et Sport n°93969
liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse.
Convention collective code NAF 8551 Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs

→ ADHERENTS

L'APSAD 93 regroupe 19 sections sportives et culturelles avec 717 adhérents au 31 décembre 2012 représentant l'ensemble des directions du Conseil Général de la Seine Saint-Denis et quelques administrations du département, soit une augmentation de 13 % de nos adhérents.

Aucune nouvelle section n'a été créée en 2012. Choix volontaire du bureau afin de bien positionner les sections existantes (créneaux et pratiques) avec en plus une nouvelle salle pour la Mise en Forme et la Boxe, Savate forme, permettant de réguler les autres sections dans de nouvelles salles plus adaptées à leur discipline, laissant ainsi les salles du bâtiment K à l'administration.

L'APSAD93 c'est 20 sections sportives (la 20^{ème} section verra le jour en septembre 2013)

- c'est un agrément jeunesse et sport n°93969
- c'est une convention collective pour l'enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs ...
- c'est des animateurs brevetés ...
- c'est plus de 680 adhérents ...
- c'est des responsables bénévoles à votre écoute
- c'est un site www.apsad93.fr
- c'est un bureau à Colombe (Rez de Dalle)

Une présentation de chaque section par leur représentant est faite.

Thierry précise que depuis nous avons notre bureau les inscriptions auront lieu uniquement dans ce lieu et non plus sur les heures de cours.

Par ailleurs il rappelle que le bureau est ouvert à tous et qu'il y a des permanences régulières qui sont affichées sur le site de l'APSAD93. Tous les adhérents et non adhérents peuvent venir y chercher des informations.

Association des Personnels Sportifs des Administrations du Département de la Seine Saint Denis

Déclarée APSAD 93 sous le n° 71319 | Agrément Jeunesse et Sport n°93969
liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse.
Convention collective code NAF 8551 Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs

→ ELECTIONS

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les responsables de section sont membres de droit du Conseil d'Administration.

Se présentent au conseil d'administration :

- Aurélien BOVERO
- Chantal KELNER
- Christine MILISAVLJEVIC
- Fabien PAILLARD
- Joëlle DIDIER
- Manisouk N'GUYEN
- Marie France MONCOQ
- Stéphane CLAYETTE

Démission de Françoise JOUSSET de son poste de Vice Présidente.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Aquagym : Catherine POILANE
- Badminton : Jean Pierre BROSSARD
- Boxe française, savate forme : Béatrice MORLAAS-COURTIES
- Mise en forme : Ben ABDELKADER
- Chorale : Nicolas WENDLING
- Claquettes : Thierry JURMAN
- Course à pied : Serge PEYRADE
- Danse orientale : Aurélie ZORZETTIG
- Danse country : Brigitte MARLAIRE
- Futsal : Zahir YAHIA CHERIF
- Golf : Philippe LERICHE
- Gymnastique : Hélène LANGLAIS
- Karting : Thierry ROBERT
- Moto : Annie Claire GONZENBACH
- Plongée : Thierry MORIN
- Salsa : Aurélie ZORZETTIG
- Sophrologie : Anne DAVIET
- Tennis : Bruno COURTILLIER
- Yoga - Tai Chi Chuan : Françoise JOUSSET

Association des Personnels Sportifs des Administrations du Département de la Seine Saint Denis

Déclarée APSAD 93 sous le n° 71319 | Agrément Jeunesse et Sport n°93969
liée par convention avec le Conseil Général pour la promotion du Sport de masse.
Convention collective code NAF 8551 Z : Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs

- Zumba : Laurence SALVADORE

Le Conseil d'Administration est élu à l'unanimité.

PRESIDENT

Elu à l'unanimité et conserve donc son poste pour un nouveau mandat de 2 ans :

- Président : Thierry ROBERT

BUREAU

- Président : Thierry ROBERT
- Secrétaire : Christine MILISAVLJEVIC
- Pôle Finance : Annie-Claire GONZENBACH (trésorière), Joëlle DIDIER (adjointe)
- Pôle Administration : Brigitte MARLAIRE, Bruno COURTILLIER
- Pôle Animation : Aurélie ZORZETTIG, Fabien PAILLARD

CLOTURE

L'assemblée générale se clôture sur un pot d'amitiés